

Paris, le 25 février 2017

COMMUNIQUÉ

Taxe d'habitation

Villes de France soucieuse des atteintes à la libre gestion locale

Villes de France – association d'élus locaux qui représente les villes de 15 000 à 100 000 habitants et leurs intercommunalités – présidée par Caroline Cayeux, Sénateur-maire de Beauvais, s'inquiète vivement de la finalité de la mesure de suppression partielle de la Taxe d'habitation, émise à l'occasion des débats de la présidentielle. Consciente de la nécessité d'améliorer l'équité de cet impôt direct local et ouverte à ses propositions de réforme, Villes de France ne peut accepter son remplacement par une énième et hypothétique dotation.

L'exonération de 80% des redevables à cet impôt, serait une mesure brutale qui remettrait profondément en cause l'autonomie de gestion des collectivités locales, qui leur est pourtant garantie dans la Constitution. Le montant d'une telle mesure dépasse les **10 milliards d'euros**, ce qui représente la contribution au redressement des finances publiques déjà apportée depuis 2014 par le bloc local : qui peut envisager une nouvelle ponction du même ordre ?

Certes, on évoque une compensation par l'Etat. Toutefois, chacun sait ce qui arrive aux compensations fiscales effectives la première année, elles ne sont jamais actualisées (contrairement au produit d'un impôt, qui peut évoluer même sans hausse des taux) ce qui gèle les recettes des collectivités. Et, bien plus grave, l'Etat finit toujours par les remettre en cause : c'est ce qui arrive depuis des années aux actuelles compensations fiscales. Alors, très clairement, non merci ! Il est toujours plus facile de baisser l'impôt des autres plutôt que les siens : la pension des candidats à équilibrer leurs mesures sur le dos des collectivités est impressionnante.

Villes de France rappelle que remise en cause de la perception de la taxe d'habitation par les communes et les intercommunalités serait également à l'origine de profonds déséquilibres budgétaires, qui remettraient en question l'existence même de services publics locaux indispensables aux citoyens comme le logement, les crèches, les écoles, les transports, etc.

Contact médias : Echos de villes : Sophie Prévost – tél. : 01 42 21 12 18

Villes de France

Présidée par Caroline Cayeux, sénateur-maire de Beauvais, Villes de France, association d'élus pluraliste dont le président délégué est Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse, (forte de près de 30 ans d'action, sous son ancienne dénomination de Fédération des villes moyennes) représente et accompagne les villes et agglomérations de taille infra-métropolitaine du territoire national dont elles forment l'armature urbaine. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.

Villes de France porte l'identité de ces territoires et défend leurs intérêts dans les débats de l'aménagement du territoire. Villes de France informe ses adhérents, réalise les études dont ils ont besoin, organise les événements qui les font connaître, valorise les positions communes sur les sujets majeurs pour la « qualité de ville » : gestion locale, développement économique et attractivité, innovation et enseignement supérieur, commerces et services publics, développement durable et qualité environnementale...

Contacts

Nicole Gibourdel, Déléguée générale
Armand Pinoteau, Conseiller
armand.pinoteau@villesdefrance.fr
Villes de France
94 rue de Sèvres
75007 Paris – France
Tél. : +33 1 45 44 99 61
www.villesdefrance.fr